

REGLEMENT DE L'OFFRE

100€ OU 150€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE TELEVISION SAMSUNG SMART TV

I. Description de l'offre

Pour tout achat entre le 12 février 2015 – 10h et le 23 février 2015 – 14h, d'une télévision Samsung éligible sur le site www.cddiscount.com (hors produits Marketplace), Cdiscount.com vous offre un remboursement de 100 € ou de 150€, sous forme d'un virement.

Liste des produits éligibles :

Référence produit	Remboursement ODR
SAMSUE40H6240	100€
SAMSUE55H6240	150€

II. Conditions d'éligibilité

1. Cette offre est réservée à toute personne physique majeure agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de la société Cdiscount et résidant en France métropolitaine (Corse comprise).
2. Cette offre est valable uniquement pour l'achat d'un ou plusieurs produits porteurs de l'offre reconnaissables sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount, et à l'aide des pastilles intégrées aux visuels des produits éligibles (voir ci-dessous)



3. L'achat de produits éligibles à l'offre devra être réalisé exclusivement sur le site de vente en ligne www.cddiscount.com entre le 12 février 2015 – 10h et le 23 février 2015 – 14h, dans la limite des stocks disponibles.
4. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours.
5. Toute demande de remboursement effectuée par un autre moyen que celui indiqué ci-dessous sera considéré comme nulle.
6. Le remboursement sera définitivement acquis une fois la durée l'égale du droit de rétractation révolue, soit au 8^{ème} jour franc suivant la date de livraison des produits (la date de livraison indiquée à Cdiscount par le transporteur faisant foi). Dans l'hypothèse où l'acheteur viendrait à se rétracter de l'achat de son produit, il ne pourrait bénéficier de la présente offre de remboursement.

7. Les produits vendus dans notre espace Déstockage ainsi que les produits vendus sur notre Marketplace « C le marché » ne sont pas éligibles à la présente offre.
8. Les commandes réglées par chèque ou en paiement 4 fois, ne peuvent bénéficier de cette offre.

III. Modalités de participation à l'offre de remboursement

Étape 1 : Achetez un produit porteur de l'offre « 100 € ou 150€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE TELEVISION SAMSUNG SMART TV » sur le site de vente en ligne www.cddiscount.com entre le 12 février 2015 - 10h et le 23 février 2015 - 14h uniquement.

Étape 2 : Entre 25 février 2015 et le 12 mars 2015 connectez-vous sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount et saisissez directement votre demande de participation à l'offre « 100€ ou 150€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE TELEVISION SAMSUNG SMART TV ». La saisie des informations nécessaires à l'enregistrement de votre participation sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount est obligatoire pour bénéficier de l'offre. Toute demande effectuée par un autre moyen sera considérée comme nulle. ATTENTION l'adresse email utilisée pour l'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount doit être la même que celle utilisée pour la commande de produits éligibles à l'offre sur le site www.cddiscount.com (cette adresse email est indiquée sur la facture de votre commande).

Étape 3 : A compter du jour de la saisie de votre dossier de participation sur www.atelierpromo.com/cdiscount et au plus tard 72H (jours ouvrés – cachet de La Poste faisant foi), renvoyez sous enveloppe suffisamment affranchie à AtelierPromo.com – Opération W107 – 10 Boulevard du Parc – 92200 NEUILLY SUR SEINE, les éléments suivants :

- copie de votre facture d'achat Cdiscount imprimable à partir de votre espace client sur www.cddiscount.com (seule une facture d'achat sera acceptée. La confirmation de commande n'est pas une facture d'achat).
- L'original des codes barre à 12 ou 13 chiffres (EAN) des produits concernés par l'offre (à découper sur l'emballage des produits éligibles).
- Un RIB ou IBAN au même nom que celui indiqué sur la facture.
- Copie du dossier de participation imprimé ou recopié sur papier libre après validation de votre saisie d'informations sur www.atelierpromo.com/cdiscount faisant apparaître impérativement votre numéro de dossier et l'ensemble des informations nécessaires au traitement de votre demande.

Étape 4 : Après réception et traitement par le centre de gestion de votre dossier, vous recevrez par e-mail une confirmation de la validité de votre dossier, sous réserve que celui-ci respecte les présentes conditions d'éligibilité de l'offre et modalités de participation.

Toute demande illisible, incomplète, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les conditions ou les modalités de participation de l'offre ou envoyée après 15 mars 2015 23h59 (cachet de La Poste faisant foi) sera considérée comme nulle et sera définitivement rejetée. Aucun document envoyé ne sera restitué. Les correspondances de tout ordre

jointes avec le dossier de participation ne sont pas lues. Aucune réponse ne leur sera apportée. Le site cdiscout.com et l'Atelier Promo ne sauraient être tenus responsables de la non réception de demandes du fait de problèmes indépendants de leur volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage, défaut de connexion internet du participant, ...).

Les informations obtenues sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informations et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – Opération W107 – 10 Boulevard du Parc – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : odr_cdiscout@atelierpromo.com. Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur www.atelierpromo.com/cdiscout.

Toute réclamation devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat envoyées.

IV. C. Modalités du remboursement par virement bancaire.

Sous 8 à 12 semaines après la clôture de l'opération fixée au 16 mars 2015, vous recevrez votre remboursement par virement sur le compte bancaire ou postal indiqué lors de votre saisie de participation.

V. Modalités du remboursement des frais inhérents à la participation

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte si elle est formulée plus de 30 jours après la date de clôture de l'opération commerciale.

Les demandes de remboursement des frais de connexion, dans la limite d'une demande par client (même nom et même adresse) pour toute la durée de l'opération commerciale et du timbre utilisé pour cette demande (remboursement sur la base du tarif lent en vigueur, à raison d'un timbre par enveloppe), devront être adressées, par écrit, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les demandes de remboursement de frais préciseront obligatoirement le jour et l'heure de la connexion.

Le remboursement des frais de connexion est fait sur la base d'une connexion de 3 minutes à 0,22 euros TTC par minute en heure pleine soit 0,66 euros TTC ou 0,12 euros par minute en heure creuse soit 0,36 euros TTC.

Ce montant correspond à 3 minutes de connexion en communication téléphonique locale, temps qui est supérieur au temps suffisant pour :

- L'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiscout
- L'impression du présent règlement
- La prise de connaissance des conditions d'éligibilité et des modalités de participation de l'offre de remboursement

Pour obtenir ce remboursement, il suffit d'en faire la demande écrite par courrier postal à l'adresse de l'offre de remboursement :

Cdiscount.com

« 100€ ou 150€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE TELEVISION SAMSUNG »

4/6 Cours de l'intendance

33067 Bordeaux Cedex

En joignant obligatoirement l'intégralité des pièces suivantes :

- La photocopie d'un justificatif d'identité ;
- Un justificatif de domicile en France ;
- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication ;
- Un RIB ou RIP.

Les photocopies seront remboursées sur simple demande jointe à la demande de remboursement des frais de connexion, sur la base de 0,05 € par photocopie.

Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel Informatique (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les demandeurs déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage.

Les demandeurs utilisant des fournisseurs d'accès intégrant gratuitement les connexions téléphoniques ne sont par nature pas éligibles au remboursement. Les remboursements seront effectués dans la première quinzaine du mois suivant le mois de réception de la demande (cachet de la poste faisant foi).

VI. Informatique et Libertés

Les informations personnelles communiquées à l'Atelier Promo dans le cadre de l'offre « 100€ ou 150€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE TELEVISION SAMSUNG SMART TV » sont destinées à l'Atelier Promo et sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées ni conservées par celui-ci. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – Opération W107 – 10 Boulevard du Parc – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : odr_cdiscount@atelierpromo.com
Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur www.atelierpromo.com/cdiscount . Toutes réclamations devront être envoyées avant le 16 mars 2015. A compter de cette date les diverses correspondances ne seront plus prises en compte.